

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME



VILLE DE SAINT-JÉRÔME

COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENUE LE JEUDI 24 JUILLET À 8 H 30 AU 300, RUE PARENT

Monsieur Marc Bourcier ouvre la séance du comité exécutif.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Marc Bourcier, maire
André Marion, conseiller
Marc-Antoine Lachance, conseiller

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Messieurs André Pratte, directeur général adjoint - Service de proximité, Simon Filiatrault, directeur général adjoint - Sécurité publique et services institutionnels et Simon Vincent, greffier adjoint.

CE - 14823_25-07-24

POINT 1.1.1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président, Marc Bourcier, ouvre la séance du comité exécutif.

CE - 14824_25-07-24

POINT 1.2.1

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par : André Marion
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

L'ordre du jour soit adopté tel que soumis.

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

CE - 14825_25-07-24

POINT 1.3.1

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF TENUE LE 17 JUILLET 2025

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 17 juillet 2025 a été transmise aux membres du comité exécutif le 18 juillet 2025;

Il est proposé par : Marc-Antoine Lachance
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

Le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 17 juillet 2025 soit approuvé.

CE - 14826_25-07-24

POINT 5.1

ACCEPTATION DÉFINITIVE PARTIELLE DES TRAVAUX – TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE TOITURE DE PATINOIRE, DE CHALET DE PARC, STATIONNEMENT ÉCOLOGIQUE ET TRAVAUX CONNEXES AU PARC MELANÇON (SOUUM 2022-20)

Il est proposé par : Marc Bourcier
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

CE - 14827_25-07-24

POINT 5.2

DEMANDE DE PRISE EN CHARGE PAR LA VILLE DE 100 % DES FRAIS EXIGÉS POUR LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NO 2025-20091 - 671 À 677, RUE DE MARTIGNY OUEST - LOT 6 489 773 DU CADASTRE DU QUÉBEC.

ATTENDU QUE le propriétaire souhaite réaliser un agrandissement du bâtiment principal commercial existant empiétant dans la marge avant, situé au 671 à 677, rue De Martigny Ouest, sur les lots 6 489 772 et 6 489 773 du cadastre du Québec;

ATTENDU QUE la Ville planifie l'élargissement de la rue De Martigny Ouest;

ATTENDU QUE la Ville a adopté, entre le début de la planification du projet d'agrandissement et le dépôt de la demande de permis, un projet de règlement (PR-0351-002) prescrivant une nouvelle marge avant de 13 mètres sur la rue De Martigny Ouest;

ATTENDU QUE cette nouvelle marge avant rend le projet d'agrandissement dérogatoire;

ATTENDU QUE le projet présenté n'interfère pas avec les travaux prévus dans le cadre de l'élargissement de la rue De Martigny Ouest;

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure 2025-20091;

Il est proposé par : André Marion
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

La Ville accepte d'assumer les frais de 1 000 \$ reliés à une demande de dérogation mineure, soit 100 % des frais exigés, portant sur un empiétement en marge avant d'un projet d'agrandissement sis au 671 à 677, rue De Martigny Ouest.

CE - 14828_25-07-24

POINT 6.1

ADJUDICATION DE CONTRAT POUR L'ACHAT DE VÊTEMENTS POUR LES EMPLOYÉS COLS BLEUS 2025 (2025-VSJ-019)

ATTENDU QUE le 5 juin 2025, le Service des approvisionnements de la Ville de Saint-Jérôme a procédé à une demande de soumission pour l'achat de vêtements pour les employés cols bleus 2025 conformément aux procédures de demande de prix;

ATTENDU QUE les soumissionnaires invités à soumissionner sont :

- Promotions Plus, div Le Groupe d'importation et de distribution Hugo Inc.
- Jordal Inc;
- Entreprises Forlini – Division équipement de sécurité Universel inc.;

ATTENDU QUE l'estimation du coût, évalué par Brigitte Martineau du Service des Travaux publics avant la période d'appel d'offres, est de 88 509,77 \$ incluant les taxes;

ATTENDU QUE la technicienne de la Ville de Saint-Jérôme a procédé à l'ouverture des soumissions reçues au Service de l'approvisionnement et de la gestion contractuelle, le 17 juin 2025;

ATTENDU QUE les soumissions reçues sont les suivantes :

Soumissionnaires	Prix soumis (Taxes incluses)
Promotions Plus, div Le Groupe d'importation et de distribution Hugo Inc.	88 070,85 \$
Jordal Inc	85 341,92 \$

ATTENDU QUE suivant l'analyse des soumissions par le Service des approvisionnements, l'entreprise Jordal Inc. est le plus bas soumissionnaire conforme;

Il est proposé par : Marc-Antoine Lachance
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

La Ville octroie le contrat pour l'achat de vêtements pour les employés cols bleus 2025 à l'entreprise Jordal Inc. pour un montant de 85 341,92 \$ taxes incluses.

Que la durée du contrat s'échelonne de l'adjudication jusqu'au 1er mars 2026.

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

CE - 14829_25-07-24
POINT 9.1

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : André Marion
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

La séance du comité exécutif soit levée.

Le président,

Marc Bourcier

Le greffier adjoint par intérim,

Simon vincent
SIMON VINCENT, avocat